



**HAL**  
open science

# ‘Mon pays est ici, ma patrie est là-bas’ : Les originaires de Turquie en France aujourd’hui

Ségolène Débarre

► **To cite this version:**

Ségolène Débarre. ‘Mon pays est ici, ma patrie est là-bas’ : Les originaires de Turquie en France aujourd’hui. 2022. hal-03820048

**HAL Id: hal-03820048**

**<https://hal.science/hal-03820048>**

Preprint submitted on 18 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Pré-print. Article publié dans la revue *Historiens et Géographes*, N°450, 2020. Numéro thématique coordonné par Marcel Bazin.**

Ségolène Débarre – Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne et laboratoire Géographie-Cités (UMR 8405), [segolene.debarre@univ-paris1.fr](mailto:segolene.debarre@univ-paris1.fr)

Gaye Petek a travaillé pour le Service Social d'aide aux émigrants (SSAÉ), puis pour le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) avant de fonder l'association Elele - Migrations et cultures de Turquie qu'elle a dirigé jusqu'à sa fermeture en 2010.

Elles ont publié une Histoire des Turcs en France aux Éditions du Détour (Paris, 2019, 224 pages, 18,50 euros).

**« 'Mon pays est ici, ma patrie est là-bas' :  
Les originaires de Turquie en France aujourd'hui »  
Ségolène Débarre & Gaye Petek**

**Résumé :**

L'arrivée de travailleurs de Turquie sous contrat pendant les Trente Glorieuses est bien documentée mais reste cependant assez largement occultée dans l'histoire nationale française alors que le nombre de travailleurs immigrés de Turquie et leurs descendants s'élève aujourd'hui à plus de 600 000. À l'ombre des migrations (post-)coloniales, les jeunes générations nées en France ont eu à connaître un déficit de « récit » de l'histoire de leurs parents. Alors que les enjeux contemporains sont multiples (réussite scolaire, engagements politiques et religieux, postures identitaires) et que les études pointent les difficultés spécifiques des jeunes générations originaires de Turquie, nous avons souhaité dresser un portrait nuancé de cette immigration, sans minimiser les défis auxquels elle fait face mais sans non plus occulter les défaillances de l'accueil et des dispositifs d'intégration la concernant.

## **Introduction :**

En 2018, 243 400 personnes vivant en France sont nées en Turquie selon l'Insee. Si l'on ajoute leurs descendants, la population originaire de Turquie s'élèverait environ à 600 000 personnes selon les estimations d'Ankara<sup>1</sup>. C'est loin derrière les 3 ou 4 millions de personnes d'origine turque vivant en Allemagne ; ce qui explique, en partie, leur relative invisibilité à l'échelle du pays. Régionalement, comme en Alsace, localement dans certains quartiers de grandes villes ou dans des bourgades, les immigrés de Turquie sont en proportion plus importante et donc plus visibles : ainsi, au nord de Strasbourg, près de Haguenau, la petite ville industrielle de Bischwiller a été affublée, dans les années 1970, du surnom péjoratif de « Turcwiller », devenant un temps le symbole d'une « invasion »<sup>2</sup> et d'un déficit d'intégration.

Si l'accord signé entre la France et la Turquie, en 1965, marque le début d'une immigration significative de travailleurs de Turquie, il ne résume pas à lui seul cette histoire migratoire qui a, d'une part, des racines anciennes — que l'on pense à la circulation d'intellectuels, d'artistes, d'opposants politiques et de réfugiés — et d'autre part des prolongements contemporains — notamment une émigration de diplômés et un exil politique croissant ces dernières années<sup>3</sup>.

Difficile de caractériser sans caricaturer la population originaire de Turquie en France : certains sont arrivés récemment, d'autres sont installés depuis plus de cinquante ans ; certains vivent dans de grandes agglomérations, d'autres en milieu rural ; certains ont choisi de rester en France, d'autres prévoient de rentrer en Turquie ; certains parlent turc, kurmandji, zaza, soureth ou panachent les langues quand d'autres ne pratiquent plus la langue du pays de leurs parents ; certains vont à la mosquée, dans des *cem evleri*<sup>4</sup> ou encore à l'église, d'autres sont agnostiques ou athées ; certains votent avec ferveur pour le pouvoir en place en Turquie, d'autres se tiennent loin des urnes et de la

---

<sup>1</sup> Sur la difficulté de chiffrer la migration : Stéphane de Tapia, « Les Turcs expatriés en 2005-2006 : combien sont-ils ? Où sont-ils ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°3 | 2006, 229-251. <https://journals.openedition.org/remi/3421>

<sup>2</sup> « Bischwiller, petite ville de dix mille habitants au nord de Strasbourg, est, depuis 1969, "envahie" par les Turcs. Ils sont deux mille à quelques kilomètres à la ronde, près de six cents recensés sur le territoire de la commune, et le double pendant le week-end. » in *Le Monde*, 10 avril 1976.

<sup>3</sup> En 2017, 253640 Turcs ont quitté la Turquie dont environ 15000 ont demandé l'asile en Europe.

<sup>4</sup> Lieu rituel de la minorité alévie mêlant des principes du culte chiite avec des croyances préislamiques.

politique. Les originaires de Turquie reflètent la diversité politique, confessionnelle et économique du pays d'origine. Et en l'absence de statistiques ethniques, dans le pays d'origine, comme dans le pays d'accueil, bien des visages de cette diversité restent à l'état d'estimations grossières.

Si cette histoire migratoire est relativement occultée en France et évolue à l'ombre des migrations maghrébines (post-)coloniales<sup>5</sup>, les travaux la concernant sont pourtant anciens et riches<sup>6</sup>. Ils ont montré ses singularités mais également sa diversité tant sociale que géographique et culturelle ; ils ont interrogé, entre autres choses, le dynamisme entrepreneurial des populations immigrées de Turquie, leurs pratiques maritales, leurs difficultés scolaires, leurs rapports au monde associatif et religieux, leur capacité à s'organiser et à participer à la vie politique, leurs pratiques transnationales, comme leur entre-soi communautaire. Ils se sont également intéressés aux dispositifs d'accueil et à leurs limites (accompagnement des femmes, soutien scolaire, lieux de culte...).

### **1. « Je reviendrai sans changer »**

Les ouvriers de Turquie arrivés en France pendant les Trente Glorieuses envisageaient un séjour de courte durée ; ils avaient en tête d'épargner rapidement pour rentrer au pays. Peu ont effectivement mis en œuvre ce projet<sup>7</sup> en raison des difficultés économiques qu'ils rencontraient en France et de l'instabilité politique en Turquie dont le coup d'État de 1980 fut le révélateur : ils virent arriver des demandeurs d'asile en nombre, la livre turque chuter et l'inflation augmenter. Dans ce contexte incertain, le projet de retour fut reporté. La plupart firent venir femme et enfants dans le cadre du regroupement familial, se résignant à s'installer dans un pays qu'ils n'avaient souvent pas choisi et dont ils ne connaissaient pas grand-chose et, surtout, pas la langue. « Je reviendrai sans changer » (*değişmeden döneceğim*), avaient-ils juré à leurs proches en partant. Avec le prolongement de leur séjour, respecter cette promesse initiale devenait un défi.

---

<sup>5</sup> Comme l'illustre le récent documentaire de Yann Coquart, « Histoires d'une nation », qui ne mentionne pas les originaires de Turquie pendant les Trente Glorieuses.

<sup>6</sup> Elif Aksaz, *L'émigration turque en France : 50 ans de travaux de recherche en France et en Turquie*, IFEA, Collection La Turquie aujourd'hui n° 22, 2015 [consultable en ligne].

<sup>7</sup> On trouve le témoignage d'immigrés rentrés au pays dans *Mémoires de France ou paroles de familles turques rentrées au pays*.

[Insérer : carte de la présence turque en France + légende : L'implantation des travailleurs sous contrat à partir des années 1960 suit la géographie des secteurs d'activité dans lesquels ils sont embauchés : construction mécanique/industrie automobile, métallurgie, plasturgie, bâtiment et travaux publics, textile et activités agricoles notamment bûcheronnage. La région parisienne, l'Alsace, la Lorraine, la région lyonnaise, stéphanoise et les vallées alpines sont particulièrement concernées. La présence des populations originaires de Turquie s'étend sur le territoire français dans les années 1970 sous l'effet, d'une part, de la déconcentration d'entreprises franciliennes - notamment vers l'ouest du pays – et, d'autre part, de l'essor de l'entrepreneuriat des immigrés de Turquie en particulier dans le bâtiment et la restauration.]

Pour s'entraider, les travailleurs immigrés s'appuyèrent sur les réseaux des solidarités familiales et régionales (*akrabalık* et *hemşehrilik*), en se regroupant dans les mêmes communes et en facilitant l'arrivée de proches. C'est dans ce cadre de parenté ou de proximité que se nouaient traditionnellement les alliances et c'est dans ce cadre que les stratégies matrimoniales en migration ont été mises en place afin de préserver l'identité. Une grande partie des jeunes venus en bas âge ou nés en France sont mariés à des gendres et des brus venus de Turquie sur la base de mariages arrangés entre familles des deux pays : le nouveau foyer est ainsi constitué d'un primo-arrivant ce qui permet au cycle migratoire de se perpétuer et à la langue turque d'être transmise aux futurs enfants. Par comparaison avec d'autres descendants d'immigrés en France, les originaires de Turquie sont les plus nombreux à se marier à l'étranger<sup>8</sup> : 55% des femmes et 41% des hommes rencontrent leur conjoint.e en Turquie, 39% des garçons et 74% des filles se marient avec un Turc qui est issu de la même région que leur famille. Les couples mixtes sont encore peu nombreux et les mariages sont les plus endogames des populations issues de l'immigration vivant en France.

---

<sup>8</sup> Les chiffres sont tirés de l'enquête « Trajectoires et Origines » menée par l'INED et l'INSEE en 2008 et 2009. Cette étude, inédite par son envergure et ses objectifs. Mais, elle comporte également de nombreux biais notamment pour les descendants d'immigrés Turquie (18 à 50 ans), entre autres choses parce que l'échantillon est plus faible qu'attendu (447 personnes interrogées au lieu des 800 visées). Ces chiffres ont donc une marge d'erreur importante et sont à considérer comme indicatifs. Une seconde étude, en cours en 2019-2020, permettra d'affiner l'analyse : <https://teo.site.ined.fr/>

L'adaptation au contexte migratoire et au prolongement du séjour repose par ailleurs sur un réseau dense d'associations. La forme la plus répandue est tout d'abord l'amicale de travailleurs, association locale, lieu de sociabilité et de pratique religieuse autogérée. Cette première structure, modeste, est convoitée et progressivement récupérée par des mouvements religieux et politiques venus de Turquie. Dans les années 1980, toujours, l'arrivée de demandeurs d'asile et de réfugiés politiques contribue à la naissance d'un mouvement associatif plus politisé et engagé dans la défense des droits des immigrés ou la reconnaissance de spécificités culturelles notamment aléviées et kurdes. L'essor de ces différents courants renforce l'expression et l'affirmation de différences au sein de la population immigrée qui reproduit à l'étranger le kaléidoscope de la société civile turque. Les associations locales sont parfois fédérées en unités plus vastes et peuvent s'inscrire dans un mouvement associatif européen, organisé, principalement, depuis l'Allemagne. Au cours des années 2000, les associations liées aux minorités culturelles ou bien les structures radicalisées de l'extrême-droite et des religieux se sont renforcées alors que les associations culturelles et sociales laïques, elles, ont rencontré des difficultés à maintenir leurs activités, en raison d'un désengagement de l'État français, conduisant parfois à leur disparition.

## **2. « Mon pays est ici, ma patrie est là-bas » : portrait des jeunes générations**

Les descendants de l'immigration de Turquie font face à des difficultés particulières, notamment scolaires. D'une façon générale, le taux de réussite des jeunes est moins élevé que celui d'autres descendant.e.s de l'immigration, et ils sont parmi les plus nombreux à être dirigés vers des filières professionnelles : un tiers d'entre eux environ décroche le baccalauréat et seuls 14% —contre environ 40% de l'ensemble des jeunes en France— seraient diplômés du supérieur en 2013<sup>9</sup>. Ces difficultés découlent du faible niveau d'étude des parents (un des plus faibles parmi les différentes immigrations en France), de la ségrégation résidentielle et de stratégies familiales n'incitant pas toujours à la réussite scolaire : mariage jeune voire précoce pour les femmes, insertion rapide sur le marché du travail pour les hommes. De ce fait, les

---

<sup>9</sup> Voir Yaël Brinbaum et Jean-Luc Primon, « Parcours scolaires et sentiment d'injustice et de discrimination chez les descendants d'immigrés », *Economie et statistique*, 464-466, 2013, p. 215-243. Ce taux a probablement augmenté depuis 2013.

emplois occupés par les descendants d'immigrés de Turquie sont en moyenne peu qualifiés (ce qui n'exclut pas, bien sûr, des parcours de réussite brillants).

Ces jeunes originaires de Turquie se caractérisent par un maintien de pratiques transnationales liées au pays d'origine des parents : par rapport aux descendants d'immigrés du Maghreb, ils sont plus enclins à conserver des liens amicaux en Turquie, à suivre les médias du pays de leurs parents, à en parler la langue, à s'intéresser à sa vie politique et à vouloir y être enterré<sup>10</sup>. Cette situation peut être, d'une part, une réaction aux difficultés d'intégration socio-économique et, d'autre part, liée à une offre transnationale importante de la part du pays d'origine qui cherche à maintenir un lien étroit avec ses ressortissants à l'étranger et à renforcer leur sentiment d'appartenance à une « communauté transnationale »<sup>11</sup>

Si les hommes politiques de Turquie viennent dès les années 1970 en Europe, les initiatives d'Ankara se structurent dans les années 1980-1990 avec, en 1984, la création de l'Union Turco-Islamique des affaires religieuses (DITIB), qui représente le ministère des Affaires religieuses à l'étranger et doit répondre aux besoins du culte. Le but est également de ne pas laisser le champ libre à des mouvements islamistes perçus à l'époque comme radicaux (*Millî Görüş, Süleymancı*). Les chaînes de télévisions turques diffusent des programmes spécifiques à destination des expatriés : la chaîne publique TRT international, par exemple, mobilisait dans les années 1990 les sentiments patriotiques en diffusant des levées de fonds pour les forces armées turques combattant dans les régions kurdes.

Avec l'arrivée du Parti de la Justice et du Développement (*Adalet ve Kalkınma Partisi - AKP*) au pouvoir en Turquie en 2002, les ressortissants turcs à l'étranger font l'objet d'une attention renforcée de la part d'Ankara, qui souhaite accroître son emprise sur les émigrés et occuper le terrain dans les domaines politique, culturel et religieux. En 2010 est créée la direction des Turcs de l'étranger et des communautés affiliées (*Yurtdışı Türkler ve Akraba Topluluklar Başkanlığı - YTB*) chargée de renforcer les liens avec les Turcs 'expatriés', qui représentent autant d'électeurs potentiels pour le pouvoir en place. En turc, le néologisme de « diaspora turque » (*Türk diasporası*) se

---

<sup>10</sup> « Trajectoires et Origines », 2008-2009.

<sup>11</sup> Voir Riva Kastoryano, « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 165, 2000, p. 353-359.



répand, suivant l'idée que le pays de résidence est une source de droits » mais que le pays d'origine reste le « pôle d'identité »<sup>12</sup>.

Dans l'opinion publique française, ce sont d'abord les débats sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne dans les années 2000 et, concomitamment, ceux sur la reconnaissance du génocide arménien qui ont attiré l'attention sur leurs concitoyens originaires de Turquie pour la plupart nés en France de seconde et de troisième génération ; puis ce fut l'organisation de meetings électoraux de l'AKP dans les années 2010 et la forte adhésion des populations originaires de Turquie à la figure d'Erdoğan, décriée pour son autoritarisme en Europe. L'électorat turc de France et d'Allemagne est en effet largement acquis à l'AKP. Aux élections législatives du 1<sup>er</sup> novembre 2015<sup>13</sup>, 58,4% des Turcs inscrits sur les listes électorales en France votaient pour l'AKP contre 49,5% en Turquie (et jusqu'à 80% pour l'AKP à Lyon, une région où les ressortissants de Turquie sont historiquement plus conservateurs et religieux). Lors du référendum constitutionnel de 2017, le consulat de Lyon atteint 86% en faveur de la réforme voulue par l'AKP, un record, qui dépasse le taux de la ville la plus favorable de Turquie, Bayburt, avec 81% ! Globalement, en France, les votes kémalistes sont peu représentés et, derrière le pôle islamo-conservateur qui domine, s'exprime un vote pro-kurde, localement important, par exemple, à Bordeaux. Lorsqu'il s'agit de binationaux, leur participation est bien plus importante pour les élections turques (la moitié des 320 000 électeurs) que pour les élections françaises — ce qui ne veut pas dire que tous s'expriment, puisque la moitié des électeurs ne votent pas. Il faut par ailleurs noter la présence de plus en plus importante d'élus municipaux français d'origine turque et cela à droite comme à gauche.

Les résultats en faveur de l'AKP émanant des urnes européennes ont fait l'objet de fortes critiques dans les milieux opposés à l'AKP en Turquie. On entend effectivement pour la première fois, dans les rues et dans certains débats télévisés, des Turcs dire que les immigrants ne devraient pas voter puisqu'ils ne vivent pas au pays. Échaudés par les meetings politiques déguisés et condamnant la dégradation de la situation politique en Turquie, certains pays européens ont interdit, en 2017, des rassemblements autour de la venue de personnalités politiques turques. En France, le discours médiatique et

---

<sup>12</sup> Riva Kastoryano, *op. cit.*, p. 358. Le terme de diaspora est ici utilisé dans un sens émique. Dans le monde académique, son emploi a fait l'objet d'un débat soutenu dans les années 1990-2000. Voir Michel Bruneau, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Economica, 2004.

<sup>13</sup> <https://secim.haberler.com/>.

institutionnel s'est durci quant au régime en place en Turquie provoquant une forte indignation nationaliste chez les Franco-turcs. Et le discours récent d'Emmanuel Macron sur « les séparatismes » qui ciblait par endroits de manière claire les enseignants de Langue et Culture d'Origine (ELCO) et imams salariés de l'Etat turc a déchaîné l'indignation en Turquie, favorisant des postures victimaires dans la population immigrée.

La première génération de travailleurs turcs arrivés en France au tournant 1960-1970 est aujourd'hui à la retraite. Force est de constater que leur famille est dorénavant bien plus nombreuse « ici » que « là-bas » et que l'installation durable dans ce pays souvent choisi par hasard ou par défaut est le plus souvent la règle. L'avenir de cette histoire migratoire repose donc aujourd'hui sur les projets et les postures des générations nées en France, dont la quatrième commence à naître.

## **Bibliographie**

Elif Aksaz, *L'émigration turque en France : 50 ans de travaux de recherche en France et en Turquie*, Istanbul, IFEA, « La Turquie aujourd'hui », n° 22, 2015, en ligne : <https://books.openedition.org/ifeagd/1206?lang=fr>

« 50 ans de la présence turque en France », *Hommes et Migrations*, n°1312, 2015

« Turcs en France : Quels Ancrages ? », *Hommes et Migrations/CNHI*, n°1281, Octobre 2009.

Maïtena Armagnague-Roucher, *Une jeunesse turque en France et en Allemagne*, Lormont, Le bord de l'eau, 2016.

Michel Bruneau, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Economica, 2004.

Birol Caymaz, *Les mouvements islamistes turcs à Paris*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Ségolène Débarre, Gaye Petek, *Histoire des Turcs en France*, Paris, Éditions du Détour, 2019.

Elele (dir.), *Turcs en France : albums de familles*, Paris, Bleu autour, 2006.

Mathieu Ichou, *Les enfants d'immigrés à l'école. Inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*, Paris, PUF, 2018.

Verda Irtis-Dabbagh, *Les jeunes issus de l'immigration de Turquie en France : état des lieux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Riva Kastoryano, « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 165, 2000, p. 353-359

Élise Massicard, *L'Autre Turquie. Le mouvement aléviste et ses territoires*, Paris, PUF, 2005

Gaye Petek (dir.), « Cinquante ans d'immigration turque en France », *Oluşum/Genèse*, n°137-138, 2015.

Stéphane de Tapia, *Migrations et diasporas turques : circulation migratoire et continuité territoriale (1957-2004)*, Maisonneuve et Larose, 2005.

Stéphane de Tapia, « Les Turcs expatriés en 2005-2006 : combien sont-ils ? Où sont-ils ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n°3, 2006, p. 229-251.